Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 30 juin 2021

Le Président soussigné, certifie que le présent acte, reçu par le représentant de l'État le 07 JUIL. 2021 et publié le 08 JUIL. 2021 est exécutoire.

Question n° 15

Maison de santé pluridisciplinaire
validation du plan de financement

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi trente juin deux mille vingt et un à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES	TITULAIRES	REMPLAÇANTS
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY	
	Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Absent
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC	
	Monsieur Alain ANDRIAU	Pouvoir à Clarisse DULUC
	Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	
	Monsieur Geoffroy CANTAT	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Madame Isabelle CHAPUT	
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT	Absente
	Monsieur Jean-Claude LAUNAY	Pouvoir à Didier DEVASSINE
	Madame Malika LACH-HAB	
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	Pouvoir à Marie BLASQUEZ
	Madame Jennifer TIXIER	
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 31
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Madame Jennifer TIXIER

Date de la convocation : 23 juin 2021
Date de l'affichage : 23 juin 2021

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20210630-20210630Quest15-DE
Date de télétransmission : 07/07/2021
Date de réception préfecture : 07/07/2021

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 30 juin 2021

Question n° 15

Maison de santé pluridisciplinaire
validation du plan de financement

Madame Clarisse DULUC, deuxième Vice-Présidente en charge du Pôle santé et de la maison de santé pluridisciplinaire, présente ce dossier.

Vu les statuts de Cœur de France,

vu le budget 2021, voté le 6 avril 2021,

considérant que Cœur de France peut bénéficier de subventions au titre du contrat de plan État-Région Centre-Val de Loire pour aider à financer les travaux de création de la maison de santé pluridisciplinaire,

pour finaliser ce dossier, il est nécessaire de valider le plan de financement prévisionnel détaillé ci-après :

DÉPENSES HT		**RECETTES**	
Acquisitions immobilières	230 000 €	**État ou Région au titre du volet territorial du CPER** - 16 professionnels engagés x 55 000 € - logement stagiaire - bonification de 10 % MSP inclus dans périmètre ORT	**1 001 000 €** 880 000 € 30 000 € 91 000 €
Études préalables	54 085 €	État DSIL	192 300 €
Travaux	1 509 300 €	Département	300 000 €
Matériel - informatique - mobilier	**54 224** € 26 840 € 27 384 €	Autofinancement ou emprunt	438 309 €
Prestations intellectuelles	84 000 €	Pour information : loyer mensuel de 600 €/mois à compter de 2023	
TOTAL	**1 931 609 €**	**TOTAL**	**1 931 609 €**

le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le plan de financement ainsi établi.

Le Président

Daniel BÔNE